

## LES PÊCHES

### LES EFFETS DU PROJET DE PÊCHE ACCÉLÉRÉE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Ted Miller (Nanaïmo-Alberni):** Madame le Président, étant donné que les propriétaires de conserveries de poisson et de vaisseaux hauturiers sur la côte est de Canada ont lancé un défi au ministère des Pêches et des Océans en prenant, durant une brève période, tout l'églefin permis, et que cette pratique a entraîné une baisse considérable des prix pour les pêcheurs côtiers, les forçant à interrompre leurs activités pendant trois semaines, et qu'elle se reproduira sans doute pour la pêche d'autres poissons, je propose, appuyé par le député de Vancouver-Est (M<sup>me</sup> Mitchell):

Que le ministère des Pêches et des Océans étudie les effets que cette pêche accélérée pratiquée par les grandes sociétés aura sur le prix du poisson pour les pêcheurs hauturiers et côtiers, sur les salaires des travailleurs d'usine et sur les prix à la consommation, afin d'établir un programme de prise plus rationnel et plus équilibré pour 1982.

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime pour présenter cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

## L'ÉNERGIE

### L'ACCORD SUR LE PRIX DU PÉTROLE—LES NÉGOCIATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. John McDermid (Brampton-Georgetown):** Madame le Président, Alsands Energy Ltd. un consortium dans lequel Petro-Canada accuse une participation de 17 p. 100 a mis sur pied une équipe de gestion qui est prête à entreprendre ses travaux, si on réussit à s'entendre au sujet des prix. Cette équipe perdra sa raison d'être si un accord n'est pas conclu ou des progrès appréciables ne sont pas accomplis. Comme la moitié du gros matériel et des achats en vrac viendront de l'Ontario et du Québec et que la moitié de la sous-traitance évalués à 1.4 milliard et portant sur la fourniture et le montage sera adjugée en Ontario et au Québec et créera des milliers d'emplois, il est indispensable que les deux parties en viennent rapidement à une entente. Je propose donc, en vertu de l'article 43 du Règlement, appuyé par le député de Simcoe-Nord (M. Lewis):

Que le gouvernement canadien cesse de créer des emplois en Arabie Saoudite, au Venezuela et au Mexique et commence à en créer au Canada en venant rapidement à une entente équitable et positive au sujet des prix énergétiques.

**Mme le Président:** Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

## Questions orales

### LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

#### L'ATTRIBUTION DE TEMPS POUR L'ÉTUDE DU BILL C-57—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Stan Schellenberger (Wetaskiwin):** Madame le Président, en invoquant la clôture hier soir à propos du bill C-57, le gouvernement libéral a effectivement étouffé toute intervention raisonnable à la Chambre de la part des députés, surtout ceux de l'Ouest, qui voulaient convaincre le gouvernement d'accepter des amendements et il compromet peut-être en même temps les négociations du 10 juin avec l'Alberta. Je propose donc, avec l'appui du député de Pembina (M. Elzinga):

Que le gouvernement revienne sur sa décision et laisse débattre un amendement visant ces taxes régressives sur le gaz et le pétrole.

**Mme le Président:** La motion fait-elle l'unanimité?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

● (1415)

## QUESTIONS ORALES

[Traduction]

### L'ÉNERGIE

#### L'ACCORD SUR LES PRIX PÉTROLIERS—LES DIRECTIVES AUX NÉGOCIATEURS FÉDÉRAUX

**L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre):** Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Le prix du pétrole a augmenté de 12 p. 100 depuis le début de l'année 1980, soit au total, de \$12.79 le baril; 72 p. 100 de ces \$12.79 sont allés dans les coffres du gouvernement fédéral sous forme de hausses de taxes. La proposition faite par l'Alberta en juillet 1980 aurait amené une augmentation du prix d'environ seulement la moitié de cette somme, soit à peu près \$6.50 le baril. Ainsi, tous les Canadiens payent aujourd'hui des taxes énergétiques plus élevées et constatent que l'expansion énergétique est à la baisse.

Quelles directives le gouvernement a-t-il données au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources afin de mettre fin à l'impasse avec l'Alberta, impasse causée directement par la cupidité du gouvernement libéral et les promesses électorales des élections de 1980?

**Des voix:** Bravo!

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, en ce qui a trait à la deuxième partie de la question, je répète les chiffres données à la Chambre par le ministre des Finances; ils révèlent que, le budget Clark-Crosbie n'ayant pas été adopté, les consommateurs canadiens ont jusqu'ici épargné 1.9 milliard de dollars de plus qu'ils ne l'auraient fait . . .

**Des voix:** Bravo!

**Des voix:** Oh, oh!